

LE CONSEIL

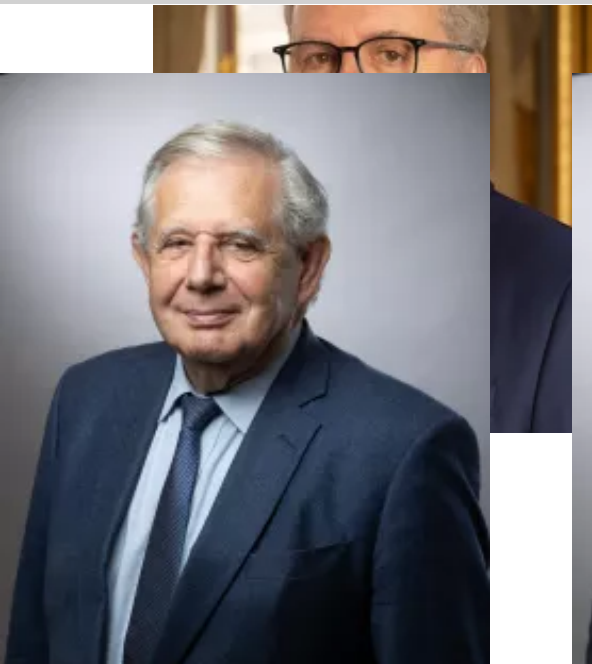
LES MEMBRES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Les membres du Conseil Constitutionnel

[COMPOSITION DU CONSEIL](#)[PLACEMENT PROTOCOLAIRE](#)

Richard FERRAND

PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL



Jacques MÉZARD

Nommé le 22 février 2019 par le
Président de la République



François PILLET

Nommé le 21 février 2019 par le
Président du Sénat



Alain JUPPÉ

Nommé le 21 février 2019 par le
Président de l'Assemblée nationale



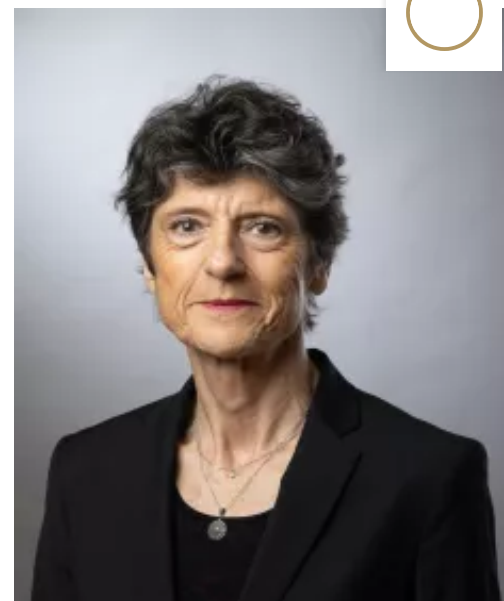
Jacqueline GOURAULT

Nommée le 1^{er} mars 2022 par le
Président de la République



François SENERS

Nommé le 23 février 2022 par le
Président du Sénat



Véronique MALBEC

Nommée le 23 février 2022 par le
Président de l'Assemblée nationale



Philippe BAS

Nommé le 19 février 2025 par le
Président du Sénat

Laurence VICHNIEVSKY

Nommée le 19 février 2025 par la
Présidente de l'Assemblée
nationale

LA NOMINATION ET LE STATUT DES MEMBRES

En vertu de l'article 56 de la Constitution, le Conseil constitutionnel se compose de 9 membres nommés auxquels s'ajoutent des membres du Parlement par droit.

[En savoir plus](#)

Comment sont nommés les membres du Conseil



Les anciens membres

Georges Al

EN FONCTION DU 11 MARS 19

Le mandat des membres nommés est d'une durée de neuf ans et ne peut être renouvelé, ce qui contribue à assurer leur indépendance. Le Conseil constitutionnel est renouvelé par tiers tous les trois ans.

LES MEMBRES DEPUIS 1959

Voir sa fiche



Inscription aux lettres d'information

Abonnez vous à l'actualité du contentieux pour rester informé(e) des dernières saisines et décisions, ainsi qu'à Titre VII, la revue numérique et gratuite du Conseil constitutionnel.

INSCRIPTION AUX LETTRES

Actualités

Les décisions



Mentions légales

Le Conseil

FAQ



NOUS SUIVRE

L'APPLICATION DU CONSEIL

NOTRE BOUTIQUE

